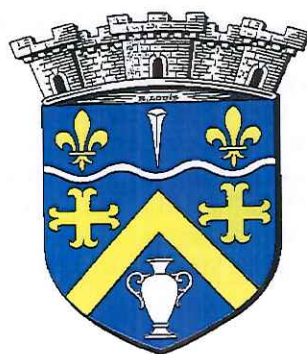


PROCES VERBAL



CONSEIL MUNICIPAL DU 15 mars 2013

La séance est ouverte à 20 H 00, sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe Dugoin-Clément.

Il est procédé à l'appel (le quorum est atteint)

I FINANCES-AFFAIRES GENERALES

Rapporteur : Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT

1. Election d'un secrétaire de séance

M. LE MAIRE. – Il convient tout d'abord de désigner un secrétaire de séance. Il me semble avoir eu la candidature de Monsieur Damien MARILLER. Y-a-t-il d'autres candidats ? Non, c'est adopté à l'unanimité.

Le Conseil Municipal,

Après délibération,

Adopte à l'unanimité

POUR	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD (pvr), Marie-Paule ALBANET (pvr), Marie-Claire CUTILLAS (pvr), Jean FERET, Catherine FOUQUE-GUILLIET (pvr), Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Roger LE DUDAL, Patricia MOULÉ (pvr), Alain LE QUELLEC, Corinne SAUVAGE, Cyril MOREAU, Elisabeth VASSEUR, Sylvie PERUZZO, Christian BOUARD, Dominique DUCHOSAL, Serge RAYNEL, Stéphane DANTU (pvr), Patrick LEGRIS, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO, Christian RICHOMME, Damien MARILLER, Thierry GUEZO, Marie-Laure BRANLÉ (pvr), Stéphane DELHOMME (pvr), Chérif TACKY
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	0	

M. LE MAIRE. – Nous avons deux points à l'ordre du jour de ce conseil municipal, un point concernant les rythmes scolaires et un deuxième concernant la tarification de la soirée choucroute qui doit se tenir dans une quinzaine de jours.

II ANIMATION

Rapporteur : Alain LE QUELLEC

2. Tarification de la « Soirée Choucroute » du 30 mars 2013

M. LE QUELLEC. - Merci Monsieur le Maire. En effet, il s'agit de fixer la tarification de la soirée choucroute qui aura lieu le 30 mars à la salle Michel ANGE et la proposition que nous faisons, c'est de fixer le tarif à 10 euros. Y-a-t-il des questions ? Non.

Le Conseil Municipal,

Après délibération,

Adopte à l'unanimité

POUR	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD (pvr), Marie-Paule ALBANET (pvr), Marie-Claire CUTILLAS (pvr), Jean FERET, Catherine FOUQUE-GUILLIET (pvr), Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Roger LE DUDAL, Patricia MOULÉ (pvr), Alain LE QUELLEC, Corinne SAUVAGE, Cyril MOREAU, Elisabeth VASSEUR, Sylvie PERUZZO, Christian BOUARD, Dominique DUCHOSAL, Serge RAYNEL, Stéphane DANTU (pvr), Patrick LEGRIS, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO, Christian
-------------	----	---

		RICHOMME, Damien MARILLER, Thierry GUEZO, Marie-Laure BRANLÉ (pvr), Stéphane DELHOMME (pvr), Chérif TACKY
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	0	

M. LE MAIRE. – Je vais demander à Monsieur FERET de nous parler des rythmes scolaires.

III SCOLAIRE

Rapporteur : Jean FERET

3. Délibération approuvant le report de la réforme des rythmes scolaires à l'école primaire pour la rentrée 2014

M. FERET. – Merci Monsieur le Maire. Il s'agit pour le Conseil Municipal de demander ou de ne pas demander, c'est votre décision, une dérogation pour reporter à septembre 2014 la réforme des rythmes scolaires décidée par un décret, le 24 janvier. En substance, il s'agit en quelques mots de passer de 4 jours hebdomadaires à 4 jours et demi pour répartir le même nombre d'heures d'enseignement pour une demi-journée de plus par semaine. Donc la délibération vous est présentée. Je ne vais pas relire, vous avez tous lu que nous avons attendu pour présenter cette délibération au conseil, la consultation des 9 conseils d'écoles. Et nous avons eu pour ces 9 conseils d'école, pour chaque conseil d'école, un avis chaque fois unanime pour demander le report. Vous voyez sur la présentation de la délibération une estimation, un budget de 150 000 à 200 000 euros. J'ajouterai et ce n'est pas dans le rapport, que c'est une estimation pour un encadrement et une prise en charge des enfants à minima. L'ambition de la réforme, personne ne l'a contesté, cette ambition est partagée aussi à l'unanimité, c'est de compléter les 24 heures d'enseignement hebdomadaire par des activités culturelles et sportives pour enrichir et développer les enfants. Mais ce que nous avons présenté comme budget, c'est juste une prestation de garderie comme celle que nous connaissons dans les garderies du matin ou du soir dans les écoles donc c'était vraiment une estimation prudente et qui ne répond pas à l'ambition de la réforme. Malgré tout, cette estimation nous entraîne dans beaucoup d'incertitudes, les modalités d'application de la réforme sont encore très incertaines. On a vu un commentaire très pertinent de la part du directeur des caisses d'allocations familiales qui est un financeur particulièrement important, indispensable à toute l'activité périscolaire dans toutes les communes de France et qui s'interroge sur comment il trouvera les centaines de millions d'euros qui lui sont demandés par les communes dans les contrats d'enfance jeunesse pour financer ce temps supplémentaire qu'il faudra prendre en charge. Il n'a pas de réponse. Il n'y a pas eu de concertation. Le ministère qui a sa tutelle n'a pas été partie prenante dans l'élaboration de cette réforme. Enfin, ce n'est pas dit, mais c'est ce que nous avons entendu dans chacun des conseils d'école, et c'est ce que nous avons entendu aussi pour en parler très régulièrement informellement dans les écoles, les enseignants ne sont pas enthousiasmés, c'est déjà un euphémisme, on peut même dire rejettent cette réforme. On l'a vu bien sûr à Paris, à Evry, même tout simplement à Mennecy, c'est la plus grosse grève, la plus suivie dans l'histoire de la ville. Sur les 59 classes, nous avons eu 43 classes en grève. D'habitude une grosse grève, c'est la moitié, et jusqu'à présent le record était à 19 classes. Donc c'est un signe dont il faut aussi tenir compte. Les enseignants nous ont expliqué qu'ils attendent beaucoup plus qu'une refonte des programmes, des programmes qui sont élaborés depuis 2008 sur une hypothèse de 26 heures par semaine, nous sommes à 24 donc ça ne rentre pas, c'est organisé pour que ça ne marche pas pour le moment et le décret n'apporte aucune réponse à cela. Et enfin, les enseignants supplient tout le monde de penser à leur statut, statut défini en 1958 à une époque où la durée légale de travail était de 45 heures, les salariés

travaillaient le samedi. Depuis, nous sommes passés à 35 heures en plusieurs paliers, nous sommes passés à 5 semaines de congés payés dans le monde du privé mais le statut des enseignants lui est calqué sur l'organisation du travail en 1958. Donc les attentes sont laissées à l'abandon et le décret n'apporte rien. Donc tout ça mis ensemble nous motive pour vous proposer de demander à la directrice des services académiques de l'Essonne, une dérogation pour repousser l'application de la réforme des rythmes scolaires à septembre 2014. Avez-vous des questions ?

M. RICHOMME. – Bonsoir tout le monde. Cette réforme du rythme scolaire a quand-même comme but de lutter contre l'échec scolaire. On est d'accord que l'on est sur un système qui doit évoluer, et tout le monde fait le constat que nous pouvons perdurer tel que ça l'est actuellement. Donc il faut modifier notre système scolaire et là, il y a un premier pas qui est fait vers l'école primaire. Lutter contre l'échec scolaire, engager 60 000 enseignants, mettre un système qui est amélioré, qui place l'enfant au cœur du système, une réforme pour l'intérêt de l'enfant et qui va alléger son temps quotidien de travail en développant d'autres activités, d'autres connaissances, d'autres apprentissages. Il y a dans cette réforme plein de possibilités qui sont laissées aux villes pour s'organiser, que ça soit 45 mn par jour ou rallonger la pose méridienne, déplacer des créneaux horaires. C'est 3 heures d'activités supplémentaires pour nos enfants pour qu'ils aient des journées un peu moins chargées et que personnellement comme beaucoup d'autres, nous pensons que c'est bien pour l'apprentissage des enfants. Ici, on est au niveau local, au niveau de Mennecy, donc nous devons donner notre avis. Je ne pense pas que ça soit un sujet que l'on doit utiliser pour attaquer le gouvernement ou être pour ou contre le gouvernement ; c'est un sujet que l'on doit porter pour l'intérêt de nos enfants. D'ailleurs on a été bien silencieux sur le gouvernement pendant quelques années à Mennecy, et tout d'un coup, on se réveille face au nouveau gouvernement. C'est l'intérêt local et non national donc pas besoin d'en faire une tribune départementale pour se faire la vigueur d'un nouveau parti. On a tous autour de cette table des enfants ou des petits-enfants, on est même parents ou grands-parents, on a même des casquettes de parent d'élèves, et donc ici on a une casquette d' élu, de responsable et d'essayer de voir, quelle vision on veut donner et quel apprentissage on veut donner à nos enfants. Il y a eu avant la décision de ce soir, ou il n'y a pas eu à notre sens assez de concertation. Il y a eu une réunion au moins avec les parents d'élèves, prévenus 48 heures à l'avance. Certaines fédérations, dont la principale sur la ville n'a pas été invitée. Il n'y a pas eu assez de concertation à notre sens avec les enseignants. Il y a eu des réunions avec les directrices d'école, ça je le conçois, je ne sais pas s'il y a eu des réunions avec les associations, les ensembles culturels, les citoyens environnementaux de la ville, les forces vives de cette ville. Je ne sais pas s'il y a eu des réunions avec les partenaires institutionnels, avec la communauté de communes avec toutes les conséquences que vous mettez comme les transports dans votre délibération, ça concerne quand même 1000 à 1500 familles sur Mennecy. Il ne me semble pas que la ville ait pris la mesure, en tout cas la hauteur d'une telle concertation. On voit même que l'on a un conseil municipal ce soir, Monsieur le Maire, on est en deuxième semaine des vacances scolaires donc on a forcément peu de public, et il aurait été préférable que vous preniez cette décision la semaine prochaine, au moins toute la communauté éducative aurait été présente ce qui aurait pu intéresser un plus grand nombre de personnes. Cette concertation a été un petit peu faussée aussi malgré tout ce que je viens de dire précédemment quand, Monsieur le Maire, lors de vos vœux vous avez déjà annoncé votre position, la position de la majorité municipale sur le report. Vous l'avez annoncé dès le mois de janvier, vous avez déjà annoncé votre sentiment. Quand il y a eu les conseils d'école, moi-même je suis parent d'élèves donc on était présent tous les 2, je ne sais pas comment se sont passés les autres conseils d'école, mais quand la ville arrive avec une absence de propositions, j'imagine l'attitude des parents et j'en suis un, donc on est inquiet, donc du coup, cette réforme a fait peur, et ça je le conçois. L'absence de propositions de la part de la municipalité a fait

que la communauté éducative comme Monsieur FERET le rappelle, est un petit peu inquiète parce que ce sont de grands bouleversements et que les parents sont également inquiets parce que ce sont également pour eux des bouleversements. On n'est pas surpris du vote unanime des conseils d'école qui sont une conséquence logique du contexte de concertation que vous avez instauré. Dans ce contexte, le report semble à Mennecy évident vu que l'on a aucun acteur qui est prêt à engager cette réforme pour septembre 2013. Donc on prend note du report pour la rentrée 2014 et ce soir on s'abstiendra mais je vais finir mon intervention par le fait que comme ce soir nous votons le report en 2014, et comme nous l'avons dit précédemment, nous sommes disponibles et nous l'étions et le serons encore à travailler avec la majorité municipale pour préparer cette rentrée 2014 pour participer à toute réunion ou débat que vous souhaitez organiser pour associer tous les partenaires de la ville et institutionnels, créer un vrai travail pour qu'ensemble en 2014 on ait un système éducatif pour nos enfants qui soit adapté et innovent pour leur bien être.

M. LE MAIRE. – Bien Monsieur RICHOMME, je vous remercie de votre intervention qui n'était pas évidente à faire. Ça s'entend, ça se perçoit à la façon dont vous l'avez faite, vous n'avez pas le même ton que d'habitude, mais je comprends que les problèmes de casquette puissent conduire à des dédoublements de personnalité et à des cas de conscience extrême pour éviter de devenir schizophrène, parce que d'un côté en tant que représentant de parent d'élèves FCPE, voter en conseil d'école pour le report de la réforme et de l'autre, venir ici en conseil municipal défendre la réforme voulue par le ministre de l'éducation nationale et la rue de solférino, c'est un grand écart qu'il est difficile à faire. Je dois vous reconnaître des talents d'équilibriste absolument extraordinaires ; alors comme souvent la meilleure des défenses, c'est l'attaque, que vous veniez ici reprocher à la municipalité que j'ai l'honneur de diriger tous les maux... mais quand on a une opposition qui n'a rien à dire, on commence par dénoncer l'absence de concertation. On ne sait pas ce que ça veut dire, on ne sait pas ce qu'il y a dedans, mais ça fait partie de ce qu'on appelle en terme de média, des « marronniers de la concertation ». Donc vous sortez le marronnier de la concertation, c'est assez amusant de parler d'absence de concertation quand on voit que la principale critique qui est faite de cette réforme par l'ensemble du monde enseignant, c'est l'absence de concertation dans le cadre de laquelle elle a été mise en place. Alors je ne vous reproche pas de jouer votre rôle d'opposant systématique, c'est ce que vous avez décidé de faire depuis 5 ans, et ce n'est pas cette dernière année qui va vous amener à changer quoi que ce soit là-dessus. Je note au passage que bien évidemment l'ensemble du corps enseignant et des parents d'élèves auraient été instrumentalisés par la mairie, par la mairie qui aurait décidé que cette réforme était mauvaise, n'auraient pas pu choisir en leur âme et conscience. Je remarque simplement que de très nombreuses villes gérées par vos amis politiques prennent les mêmes décisions, qui sont des décisions de bon sens que celle qui est prise par la commune de Mennecy qui est de demander le report à 2014. Une demande de report qui est faite pourquoi ? Parce que la réforme en l'état est très difficilement applicable et vous le savez, est extrêmement coûteuse et toutes les communes d'ailleurs du canton et du secteur CCVE ont été amenées à en demander le report. Mennecy n'est pas un îlot, n'est pas une terre isolée. Je comprends qu'effectivement vous soyez tiraillé entre d'un côté votre volonté de remplir votre mandat de représentant de parent d'élèves, et de l'autre, de remplir votre mandat de militant du parti socialiste. Ce n'est pas un reproche, c'est normal, vous êtes dans votre rôle et vous le faites. Alors ensuite dire qu'il n'y a pas eu de concertation... tous les conseils d'école se sont réunis, tous les conseils d'école ont délibéré à l'unanimité de toutes les fédérations de parents d'élèves pour certains des élus du conseil municipal siégeant en tant que parent d'élèves au sein des conseils d'écoles, de tous les enseignants. Bien évidemment, et visiblement vous avez fait la litanie de : je ne sais pas, je ne sais pas. Ba visiblement, vous ne savez pas grand-chose, bien évidemment que la commune de Mennecy a été amenée à travailler avec la

communauté de communes, a été amenée à travailler avec les autres communes du secteur. Et donc ce qui vous est proposé, effectivement aujourd'hui, c'est le choix simple de dire : repoussons d'un an, prenons le temps déjà de ne pas essayer les plâtres, prenons le temps de voir ce qui fonctionnerait et ce qui ne fonctionnera pas là où cette réforme sera appliquée, prenons le temps de voir si cette réforme telle qu'elle est aujourd'hui, sera ou non appliquée dans un an et demi. Vous savez comme moi qu'il y a un projet de loi qui va rentrer en discussion au parlement, vous savez comme moi qu'il y a une réforme qui a été passée par décret et qui est aussi amendable, ajustable par décret, et que ce qui sera la règle du jeu en septembre 2014, n'est pas forcément exactement celle de septembre 2013. Je crois que là-dessus, face à un gouvernement qui a fait une absence totale de concertation, qui a pondu une réforme entre le cabinet du ministre, de l'éducation et le siège national de la FCPE, je dis bien le siège national parce qu'au niveau des fédérations départementales ou des fédérations communales, il y a des décalages très, très forts, je trouve que défendre cette réforme telle qu'elle a été montée au motif de la non concertation, c'est quand même un petit peu fort de café. Voilà, et puis pour le reste, ne vous inquiétez pas, ne vous inquiétez pas, nous aurons tout le temps de bâtir un projet pour la rentrée de septembre 2014, de prendre le temps d'avoir une concertation qui sera large mais chaque chose en son temps. On parle d'une réforme qui sur Mennecy rentrera en place dans un an et demi donc tranquillisez-vous, vous aurez le temps de vous y intéresser. Ceci étant, nous allons pouvoir passer au vote.

M. RICHOMME. – Monsieur le Maire, je voudrais juste intervenir.

M. LE MAIRE. – On ne va pas s'éterniser. Alors allez-y, expliquez-moi pourquoi au conseil d'école, vous votez pour le report, et ici, vous vous abstenez ?

M. RICHOMME. – A chaque fois vous faites l'amalgame entre nous, le parti socialiste, solférino, le FCPE, le cabinet du ministre etc...Moi je n'irai pas sur ce terrain. Moi je ne fais jamais cet amalgame vis-à-vis de vous, j'espère que vous avez votre libre arbitre et j'y crois donc ayez au moins le respect de faire cela. Nous sommes critiques envers vous et envers notre propre camp, nous assumons nos bêtises comme nos propositions.

M. LE MAIRE. – Vous en assumez beaucoup en ce moment !

M. RICHOMME. – Ecoutez, moi je ne rentre pas dans ce jeu avec vous, il y a eu pendant notre mandat 4 années de Sarkozy, je ne suis pas rentré dans ce jeu.

M. LE MAIRE. – Vous voulez qu'on ressorte les extraits des conseils ?

M. RICHOMME. – Maintenant, forte heureusement le gouvernement a changé, moi ce que je veux c'est un engagement de votre part sur la mise en place de cette réforme en 2014.

M. LE MAIRE. – Mais vous serez associé et vous l'êtes toujours. Ne vous inquiétez pas, vous serez associé comme toute personne concernée. Puis vous pourrez donner votre avis, puis vous pourrez voter blanc un jour, puis un jour plus tard voter noir ! Comme vous l'avez fait en conseil d'école en tant que représentant d'élèves de voter blanc, et aujourd'hui, de voter noir. Ça, c'est quand même un profond souci de cohérence. Vous voyez moi quand je vote blanc un jour et bien 15 jours plus tard, je vote blanc aussi. J'essaye de rester cohérent, dans mes erreurs parfois, mais j'essaye de rester cohérent. Nous allons passer au vote.

M. MARILLER. – Moi, je n'ai pas de problème de double casquette n'étant pas représentant de parents d'élèves et n'ayant d'ailleurs pas d'enfants, et je voudrais juste dire que cette réforme je la trouve excellente. Personne ici ne peut m'accuser d'être un béni-oui-oui, je ne l'ai jamais été. Mais ce que je voulais dire, c'est quand on voit que dans certains pays, je prends par exemple l'Allemagne, il y a jusqu'à 6 jours de classe allant jusqu'à, à peu près, 14 à 20 heures de cours par semaine, c'est quand même une réforme que nous devons faire depuis longtemps. Je voulais revenir sur quelque chose que vous avez dit lors de vos vœux sur le coût, je pense que Monsieur FERET a dit 150 000, 200 000 euros à minima. Nous sommes là dans une prérogative de

la commune, et je pense que ça remet au débat notamment les compétences de chaque collectivité. 200 000 euros, je suis désolé mais pour nos enfants, c'est rien. Je donne un exemple concret : est-ce que la sécurité est une compétence de la commune ? Non. Tout simplement, si vous voulez financer cette réforme, vous pouvez le faire dès la rentrée, il suffit de ne pas mettre vos caméras de surveillance. C'est une réforme qui est financée.

M. LE MAIRE. – Je vous remercie, donc 3 % d'impôt, ce n'est rien et on va expliquer aux menneçois qu'il faut supprimer les caméras pour financer ça. Je trouve exceptionnel, effectivement vous l'avez dit, vous n'êtes pas parent d'élèves, vous n'êtes pas enseignant, et que là-dessus vous fassiez partie de ceux qui trouvent cette réforme très bien, vous êtes un de ceux qui est le moins concerné par cette réforme, je trouve ça exceptionnel. Et juste puisque vous savez lire, renseignez-vous sur ce qui se fait en Allemagne, quand on compare des choses, il ne faut pas comparer des choux et des carottes. En Allemagne, les communes n'assurent pas la cantine par exemple. Donc demain effectivement, on peut supprimer la cantine, et les centaines de milliers d'euros d'économie que l'on fera, on peut les rebasculer sur de l'accueil périscolaire ou éducatif. Mais il ne faut pas comparer des choux et des carottes et comparer n'importe quoi.

M. RICHOMME. – C'est une de vos propositions, Monsieur le Maire, de supprimer la cantine ?

M. LE MAIRE. – Mais vos propositions, ce sont celles du gouvernement, donc suivez votre gouvernement Monsieur RICHOMME, vous vous êtes battu pour, donc maintenant, en tant que bon petit soldat, allez-y, battez-vous pour le camarade PEILLON et n'essayez pas de vous dissocier de ceux que vous avez fait élire et que vous soutenez matin, midi et soir. Sur ce, je passe au vote.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopte à la majorité**

POUR	27	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD (pvr), Marie-Paule ALBANET (pvr), Marie-Claire CUTILLAS (pvr), Jean FERET, Catherine FOUQUE-GUILLIET (pvr), Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Roger LE DUDAL, Patricia MOULÉ (pvr), Alain LE QUELLEC, Corinne SAUVAGE, Cyril MOREAU, Elisabeth VASSEUR, Sylvie PERUZZO, Christian BOUARD, Dominique DUCHOSAL, Serge RAYNEL, Stéphane DANTU (pvr), Patrick LEGRIS, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO
CONTRE	0	
ABSTENTION	6	Christian RICHOMME, Damien MARILLER, Thierry GUEZO, Marie-Laure BRANLÉ (pvr), Stéphane DELHOMME (pvr), Chérif TACKY
ABSENT	0	

M. LE MAIRE. – Le Conseil est clos, je vous donne rendez-vous début avril pour un conseil municipal qui sera beaucoup plus chargé puisque nous parlerons du budget de cette commune et Claude GARRO a prévu 2 heures de monologue avant de passer aux questions, prévoyez les sandwiches. Merci.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h27.



Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT
Maire de Mennecey,
1^{er} Vice Président de la CCVE

(Handwritten signatures and notes in blue ink, including names like 'Sylvie', 'Jean-Pierre', and 'Stéphane')